



INSCRIRE MON ENFANT AU CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES SCOLAIRES

Calendrier des campagnes d'inscriptions 2026-2027

QUAND INSCRIRE MON ENFANT	LUNDI 21 SEPTEMBRE AU LUNDI 5 OCTOBRE	LUNDI 23 NOVEMBRE AU LUNDI 7 DECEMBRE	LUNDI 11 JANVIER AU LUNDI 25 JANVIER	LUNDI 8 MARS AU LUNDI 22 MARS	LUNDI 24 MAI AU LUNDI 7 JUIN
	VACANCES D'AUTOMNE (19 au 30 octobre)	VACANCES DE FIN D'ANNÉE (21 au 31 décembre)	VACANCES D'HIVER (8 au 19 février)	VACANCES DE PRINTEMPS (5 au 16 avril)	VACANCES D'ÉTÉ (à partir du 2 juillet)

MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LE PORTAIL PARIS FAMILLES

Pour que mon enfant fréquente le centre de loisirs pendant les vacances scolaires, je dois l'inscrire à l'avance, uniquement pendant les campagnes d'inscription indiquées ci-dessus.

J'effectue l'inscription en ligne sur le portail Paris Familles.

Pour les petites vacances scolaires, je peux inscrire mon enfant à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Je serai facturé sur la journée complète.

Pour les vacances d'été, je peux l'inscrire à la journée uniquement.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Pour une première inscription, je dois remplir une fiche de renseignements administratifs et sanitaires. Je la demande et je la remets au Responsable éducatif Ville le premier jour de présence de mon enfant.

CENTRES DE LOISIRS OUVERTS

Les centres de loisirs ouverts pendant les vacances scolaires sont listés sur Paris.fr

TARIF MAJORÉ

Un tarif plus élevé sera appliqué à la facturation si mon enfant n'a pas été inscrit pendant les campagnes ou s'il fréquente un autre centre que celui auquel il a été inscrit.

CONTACT

Responsable éducatif Ville de l'école (REV).



Scanner pour
accéder au portail
Paris Familles.